

Juillet – Juli 2022

FLASH

67

Journal de la Fédération
Fribourgeoise
des Entrepreneurs

Zeitung des Freiburgischen
Baumeisterverbandes

Chantier de la BCU Fribourg



SOMMAIRE

- 2** Éditorial
[Leitartikel](#)
- 3** Message du Président
[Botschaft des Präsidenten](#)
- 5** Délai impératif à respecter dans le processus
de la demande des permis de construire
- 6** Cours sur la sécurité au travail
À vos agendas
- 7** Journée portes-ouvertes du site POLE 7
- 8** Examens finaux apprentis maçons 2022
- 9** 75 ans de l'entreprise Grisoni
- 10** Visite des chantiers de la Bibliothèque
Cantonale Universitaire
et de la Gare de Fribourg
- 11** Succès pour le séminaire
sur la protection des sols
durant les chantiers
- 12** Assemblée générale
du 2 juin 2022 de la Fédération
Fribourgeoise des Entrepreneurs
- 14** Formation BIM
Action SUVA contre les dangers du soleil
sur les chantiers

ÉDITORIAL

Que se passe-t-il ? On en parle plus ou presque plus de la pandémie, mais elle est toujours présente, sous une forme plus insidieuse

De nombreux collaborateurs, employés, cadres ne savent plus où ils en sont actuellement. Volonté de changer d'air, de retrouver ailleurs un nouveau souffle, de nouvelles conditions de travail, si possible meilleures, mais ce n'est pas absolument impératif ! Je suis assez surpris de constater, dans des discussions avec des chefs d'entreprises, que des collaborateurs donnent leur congé sans avoir un nouveau job ! Une envie irrémédiable de tourner la page et de rechercher une nouvelle motivation. Pour les patrons, cette situation particulière est aggravée par le fait que le marché de l'emploi est sec, qu'il manque beaucoup de main-d'œuvre qualifiée et que la situation ne va pas s'améliorer ces prochaines années. Quels seront demain les métiers qui auront du succès dans notre pays ? Des métiers manuels ? Probablement !

Pour répondre à l'urgence de prendre des mesures fortes en faveur du climat, notamment dans l'assainissement de notre parc immobilier, la construction au sens large du terme aura besoin de forces vives, d'employés

hautement qualifiés. Le canton de Fribourg souhaite doubler à terme le taux de rénovation des bâtiments qui se situe aux environs de 1 %. Un taux totalement insuffisant si l'on veut atteindre les objectifs 2050 fixés par la Confédération. Pour cela, nous aurons besoin de beaucoup plus de main-d'œuvre et d'aides financières pour encourager les citoyens de ce canton et de ce pays à rénover leur bien immobilier. Le décalage entre la conscience populaire de tout faire pour diminuer notre impact sur l'environnement et la réelle volonté de le faire est énorme. Il n'y a qu'à voir les bouchons au Gothard et l'encombrement dans les aéroports !

Du côté de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, nous avons anticipé les besoins en matière de formation professionnelle initiale et continue. Les membres ont plébiscité à plusieurs reprises la construction de notre site POLE 7 de Courtaman. Nous disposons aujourd'hui d'un extraordinaire outil de travail. Avec les collaboratrices et collaborateurs de la formation professionnelle, nous mettons

tout en œuvre pour monter en puissance, offrir de nouveaux cours pour la santé et la sécurité au travail ainsi que dans la formation continue. Nos efforts sont-ils vraiment nécessaires et appropriés ? Je suis inquiet lorsque des membres ne s'intéressent pas à la qualité d'une formation mais seulement à ce qu'elle soit la plus courte possible, la moins chère et qu'elle réponde plus ou moins aux exigences légales. Qu'importe si l'entreprise formatrice n'est pas certifiée et qu'elle utilise des travailleurs détachés comme instructeurs ! La Fédération n'a pas peur de la concurrence, mais il faut qu'elle soit saine. Cela fait plus de 20 ans que l'on se bat contre le travail au noir. Il va falloir maintenant mener un nouveau combat afin de prouver la qualité de nos cours et leur efficacité. Je suis confiant, on va y arriver ! Je vous souhaite un bel été, qu'il vous apporte le repos et de nouvelles forces pour répondre aux défis qui nous attendent.

Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

Was ist eigentlich los? Man spricht nicht mehr oder fast nicht mehr über die Pandemie, obwohl diese immer noch aktuell ist, sich jedoch in einer anderen, versteckten Form bemerkbar macht. Viele Mitarbeiter, Angestellte und Kader wissen nicht mehr, woran sie zurzeit sind. Sie wünschen sich Änderungen, möchten anderswo neuen Schwung erlangen und von neuen – wenn möglich besseren – Arbeitsbedingungen profitieren, was aber nicht absolut zwingend ist! Bei Gesprächen mit Unternehmensführern stelle ich recht erstaunt fest, dass Mitarbeiter ihre Arbeitsstelle kündigen, ohne einen neuen Arbeitsplatz gefunden zu haben! Sie verspüren einfach die unwiderstehliche Lust, einen Schlusstrich zu ziehen und nach neuen Motivationen zu suchen.

Für die Unternehmensführer ist diese besondere Situation noch schwieriger, da der Arbeitsmarkt trocken ist, es an qualifizierten Arbeitskräften fehlt und sich diese Lage in den kommenden Jahren nicht bessern wird. Welche Berufe

werden künftig in unserem Land Erfolg haben? Manuelle Berufe? Vermutlich!

Um die für das Klima dringend notwendigen Massnahmen zu ergreifen, gerade was die Sanierung unseres Gebäudebestands anbelangt, wird das Bauwesen im weitesten Sinne des Wortes treibende Kräfte und hochqualifizierte Mitarbeiter benötigen. Der Kanton Freiburg möchte die heute bei etwa 1 % liegende Gebäudesanierungsrate langfristig verdoppeln. Wenn die vom Bund gesetzten Ziele für 2050 erreicht werden sollen, ist diese Rate völlig unzureichend. Um die Ziele zu erreichen, werden wir viel mehr Arbeitskräfte und finanzielle Unterstützung benötigen, um die Bürger dieses Kantons und dieses Landes zur Renovierung ihrer Immobilien zu ermutigen. Die Diskrepanz zwischen dem Bewusstsein der Bevölkerung, dass alles zu unternehmen ist, um unsere Auswirkungen auf die Umwelt zu verringern, und dem tatsächlichen Willen, dies zu tun, ist riesig. Man braucht sich nur die Staus vor dem



Jean-Daniel Wicht

Gotthardtunnel und die überlasteten Flughäfen anzusehen!

Beim Freiburgischen Baumeisterverband haben wir die Bedürfnisse im Bereich der beruflichen Aus- und Weiterbildung vorweggenommen. Die Mitglieder haben sich mehrfach für den Bau unseres Standorts POLE 7 in Courtaman ausgesprochen, und heute verfügen wir nun über ein aussergewöhnliches Arbeitswerkzeug. Mit den Mitarbeitern der Berufsbildung setzen wir alle Hebel in Be-

wegung, um unsere Leistung zu steigern und neue Kurse im Bereich Gesundheit und Sicherheit am Arbeitsplatz sowie Weiterbildungskurse anzubieten. Sind unsere Bemühungen wirklich notwendig und angemessen? Ich bin besorgt, wenn Mitglieder nicht an der Qualität einer Ausbildung interessiert sind, sondern nur daran, dass sie möglichst kurz und billig ist, und mehr oder weniger die gesetzlichen Anforderungen erfüllt. Es spielt für sie keine Rolle, wenn der Aus-

bildungsbetrieb nicht zertifiziert ist und in die Schweiz entsandte Arbeitnehmer als Kursleiter einsetzt! Der Verband hat keine Angst vor Wettbewerb, dieser sollte aber gesund sein. Wir bekämpfen die Schwarzarbeit nun schon seit über 20 Jahren. Jetzt müssen wir einen neuen Kampf führen, um die Qualität unserer Kurse und ihre Effizienz zu beweisen. Ich bin zuversichtlich, dass wir dies schaffen werden! Ich wünsche Ihnen einen schönen Sommer und hoffe, dass Sie die

künftigen Herausforderungen danach erholt und mit neuen Kräften meistern werden.

jährige Arbeit, eine Teamarbeit zugunsten eines wundervollen Verbands, dem Freiburgischen Baumeisterverband! Ich wünsche Ihnen, liebe Mitglieder, einen schönen Sommer und freue mich, Sie in Courtaman wiederzusehen.

Jean-Daniel Wicht

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le début d'année était très bien parti, une météo clémente, un carnet de commandes bien rempli, une étude qui démontre que le secteur de la construction reste un pilier important pour la Suisse et que peut-être grâce à un effet de rattrapage post-covid le chiffre d'affaires est en augmentation. Nous ne devons pas oublier que notre secteur subit encore tous les effets de la pandémie et de la guerre en Ukraine.

La pénurie des matériaux ainsi que la hausse des prix obligent nos entreprises à revoir leur organisation tous les jours. L'incertitude des délais de réalisation des travaux, de l'obtention des permis de construire, ainsi que d'une forte concurrence, poussent les entreprises à une guerre des prix qui aura forcément une répercussion économique. En rajoutant un cruel manque de main-d'œuvre qualifié, nous pouvons dire que tout cela est un frein à la croissance.

C'est pour cette raison que la FFE doit chercher à établir des contacts avec tous les intervenants du monde de la construction afin de les rendre attentifs et surtout de les informer sur la situation des entreprises de construction et ainsi les sensibiliser aux effets que cette crise a sur notre secteur.

Ces deux dernières années ont profondément transformé notre société. Celle-ci va de mutations en métamorphoses, entre progrès économiques, respect de l'environnement et équilibre social. Nous arrivons dans une période de gros défis et de changement pour notre secteur :

- ▶ Nous sommes en pléines négociations sur la nouvelle Convention nationale du secteur



Germain Wicht

principale de la construction. Cela doit permettre aux entreprises et aux travailleurs de bénéficier d'une continuité, d'une stabilité et d'une sécurité grâce à la paix du travail. J'ose espérer que le durcissement annoncé pour cet automne n'aura pas un effet néfaste sur notre activité.

- ▶ À l'heure où tout le monde parle de réchauffement climatique, rappelons-nous que le marché de l'énergie et de l'assainissement énergétique des bâtiments est en pleine expansion.
- ▶ La FFE prépare ses lendemains avec le plan directeur de la formation « Master-plan 2030 ». Toutefois, nous devons rester attentifs car le sondage effectué auprès de nos membres lors de notre dernière assemblée sur le point concernant la nouvelle qualification des conducteurs de travaux, démontre que nous voulons garder une formation de qualité tout en garantissant la viabilité économique de nos établissements de formation.
- ▶ POLE 7 doit nous permettre d'investir encore plus dans la formation des jeunes et des adultes. Nous nous devons d'être innovants, ambitieux et de répondre aux exigences actuelles, tout en étant tournés vers l'évolution de notre branche. Nous avons

besoin non seulement d'une formation continue mais également de nous occuper de former la relève. De ce fait, les réseaux sociaux et les outils modernes permettent de faire connaître les différentes facettes de nos métiers, et ainsi de démontrer aux jeunes que notre travail est passionnant et que la possibilité d'évoluer existe dans notre branche. Les dernières remises de diplômes pour les contremaitres et les chefs d'équipe, avec des jeunes hyper-motivés, démontrent que nous sommes sur le bon chemin.

Pour relever tous ces défis qui attendent notre secteur et afin d'atteindre notre but, la FFE se doit de :

- ▶ Continuer à œuvrer pour conserver intactes les conditions cadres des marchés du bâtiment et du génie civil.
- ▶ Être participatif avec le monde économique du canton de Fribourg et en Romandie.
- ▶ Maintenir un lien étroit avec nos autorités et les grands maîtres d'ouvrages suisses et fribourgeois.

Tout ceci dans le but de rester entendue et reconnue comme partenaire essentiel du monde de la construction afin de vous permettre de voir l'avenir avec sérénité.

Toutefois, ceci ne serait pas possible sans la confiance de nos membres et sans le travail de toutes les personnes actives au sein de notre Fédération, merci à toutes et tous ! Je vous souhaite un très bel été.

Germain Wicht

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Das Jahr begann sehr gut, mit mildem Wetter und guter Auftragslage, einer Studie, die aufzeigt, dass das Bauwesen weiterhin ein für die Schweiz wichtiger Pfeiler bleibt, und dass – vielleicht dank eines Nachholeffekts nach der Covid-Krise – die Umsatzzahlen steigen. Dennoch dürfen wir nicht vergessen, dass unsere Branche weiterhin unter den Folgen der Pandemie und des Kriegs in der Ukraine leidet.

Aufgrund des Baustoffmangels und des Preisanstiegs müssen unsere Unternehmen ihre Organisation täglich überdenken. Die Ungewissheit in Bezug auf die Umsetzungsfristen und den Erhalt der Baubewilligungen sowie die starke Konkurrenz zwingen die Unternehmen zu einem Preiskrieg, der unweigerlich wirtschaftliche Folgen haben wird. Dazu kommt ein grosser Mangel an qualifizierten Arbeitskräften. All diese Elemente bremsen das Wachstum.

Aus diesem Grund muss der FBV den Kontakt mit allen Akteuren des Bauwesens suchen, um sie darauf aufmerksam zu machen und sie vor allem über die Situation der Bauunternehmen zu informieren und sie somit für die Auswirkungen dieser Krise auf unsere Branche zu sensibilisieren.

In den beiden vergangenen Jahren hat sich unsere Gesellschaft grundlegend verändert. Sie wandelt sich und macht Metamorphosen durch, zwischen wirtschaftlichem Fortschritt, Umweltfreundlichkeit und sozialem Gleichgewicht. In nächster Zeit warten grosse Herausforderungen und wesentliche Änderungen auf unsere Branche:

- ▶ Die Verhandlungen über den neuen Landesmantelvertrag für das Bauhauptgewerbe laufen. Er soll den Unternehmen und den Mitarbeitern durch den Arbeitsfrieden Kontinuität, Stabilität und Sicherheit bieten. Ich hoffe, dass sich die für diesen Herbst

angekündigte Verschärfung nicht negativ auf unsere Tätigkeit auswirken wird.

- ▶ In einer Zeit, in der alle vom Klimawandel sprechen, sollten wir nicht vergessen, dass der Energiemarkt und die energetische Gebäudesanierung aufstrebend sind.
- ▶ Der FBV bereitet seine Zukunft mit dem Masterplan der Berufsbildung, dem «Masterplan 2030» vor. Wir müssen jedoch aufmerksam bleiben, denn die an unserer letzten Versammlung bei unseren Mitgliedern zum Punkt in Bezug auf die neue Qualifikation der Bauführer durchgeführte Umfrage zeigt auf, dass wir eine qualitativ hochstehende Ausbildung beibehalten und gleichzeitig die wirtschaftliche Tragfähigkeit für unsere Ausbildungseinrichtungen gewährleisten wollen.
- ▶ Mit POLE 7 sollten wir vermehrt in die Ausbildung der Jugendlichen und Erwachsenen investieren können. Wir müssen innovativ und ehrgeizig sein und auf die aktuellen Anforderungen eingehen, aber uns auch auf die Entwicklung unserer Branche ausrichten. Wir brauchen nicht nur eine Weiterbildung, sondern wir müssen uns auch um die Ausbildung des Nachwuchses kümmern. In diesem Zusammenhang ermöglichen die sozialen Netzwerke und modernen Tools, die verschiedenen Facetten unserer Berufe bekannt zu machen und den Jugendlichen so zu zeigen, dass unsere Arbeit spannend ist, und dass in unserer Branche Weiterbildungsmöglichkeiten bestehen. Die letzten Diplomübergaben für Poliere und Vorarbeiter mit jungen höchstmotivierten Leuten zeigen, dass wir auf dem richtigen Weg sind.

Um all diese Herausforderungen zu meistern, denen sich unsere Branche stellen muss, und um unser Ziel zu erreichen, muss der FBV:

- ▶ Sich weiterhin dafür einsetzen, dass die Rahmenbedingungen für die Aufträge im Hoch- und Tiefbau beibehalten werden
- ▶ Sich an der Wirtschaftswelt im Kanton Freiburg und in der Westschweiz beteiligen
- ▶ Die engen Beziehungen mit unseren Behörden und den grossen schweizerischen und freiburgischen Bauherren aufrechterhalten

Dies alles, damit er weiterhin angehört wird und man ihn als wichtigen Partner im Bauwesen anerkennt, damit Sie die Zukunft mit Gelassenheit angehen können.

All dies wäre jedoch nicht möglich ohne das Vertrauen unserer Mitglieder und ohne die Arbeit aller Personen, die in unserem Verband arbeiten. Ihnen allen gilt ein grosses Dankeschön!

Ich wünsche Ihnen einen schönen Sommer.

Germain Wicht

**BETON CENTRE
FRIBOURG**



PERMIS DE CONSTRUIRE

*Délai impératif à respecter
dans le processus de demande*

Depuis trop longtemps, on me signale des cas concernant la lenteur de nombreux dossiers de demande de permis de construire. Une enquête d'Avenir Suisse montre que Fribourg n'est pas bon dans ce domaine et se classe en queue de peloton des cantons suisses ! Bien entendu, dans ces lenteurs j'exclue les dossiers qui sont ralentis par le traitement des oppositions déposées lors de l'enquête publique.

L'analyse de la réponse du Conseil d'État révèle quelques surprises. En effet, les statistiques sur la durée du traitement des dossiers sont rigoureusement exactes et montrent que la majorité des Services de l'État respectent les délais de procédure, les communes étant montrées du doigt pour leur lenteur !

La réponse du Conseil d'État est un écran de fumée derrière lequel on nous cache la vraie réalité des choses. En effet, les chiffres présentés sont une moyenne pour les délais de tous les permis de construire, de la cabane de jardin en passant par la piscine et la fenêtre dans le toit. Dans l'analyse, la règle de Pareto 20/80 n'a pas été prise en compte. Cette règle dit simplement que, dans une offre, le 20 % des articles de prix représente le 80 % du prix total de l'offre. Ce sont ces 20 % qu'il s'agit d'analyser avec rigueur ! Et cette règle s'applique à

énormément d'exemples dont le processus de la demande de permis de construire. Dans les statistiques qui nous ont été présentées, il nous manque cette analyse croisée avec le volume des travaux. À peu de chose près, le 20 % des dossiers traités par les communes et les services de l'État sont ceux qui représentent le 80 % du volume de travail. Lorsque les auteurs de la motion se plaignent de la lenteur des décisions, c'est bien pour les gros dossiers sans opposition et non pour toutes les autres demandes de permis de construire !

Un exemple concret. Le 1^{er} mai 2017, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, que je dirige, déposait une demande de permis de construire pour les bâtiments de son site POLE 7 à Courtaman. Valeur des travaux 35 millions de francs. 12 jours plus tard, le dossier était mis à l'enquête publique par la commune et aucune opposition n'était déposée dans le délai légal. Le permis de construire a été délivré le 15 mars 2018 soit 321 jours plus tard, après moult rappels. À noter que la Préfecture du Lac a traité le dossier et délivré le permis de construire en 3 jours après une dernière intervention du soussigné au Service des constructions et de l'aménagement, dossier égaré dans les méandres de l'administration papier !

Des dossiers comme celui-ci, il y en a malheureusement beaucoup trop selon les nombreux témoignages recueillis. Il s'est murmuré en coulisse, avant que nous traitions la motion au Grand Conseil, que si le parlement l'acceptait, les Services respecteraient à l'avenir le délai de 30 jours mais renverraient systématiquement les dossiers au Maître de l'ouvrage s'il manque une virgule au dossier. On appelle cela du chantage et ce n'est pas acceptable de la part de nos autorités ! Avec le Député Hubert Dafflon, nous avons simplement demandé de modifier la loi afin que si un Service de l'État ne rend pas son préavis dans les 30 jours, la procédure se poursuit d'office même en l'absence de son préavis qui pourrait être considéré comme positif !

Malgré la demande du Conseil d'État de rejeter cette motion, la grande majorité du Grand Conseil l'a acceptée. Un signal politique fort a été donné à notre gouvernement afin qu'il revoie la procédure rapidement pour améliorer le délai de traitement des demandes de permis de construire. D'autres outils sont en préparation, une demande a d'ores et déjà été déposée pour introduire la signature électronique des dossiers. Affaires à suivre !

Jean-Daniel Wicht, Député



COURS SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

À l'avenir, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs va mettre sur pied, en collaboration avec la SUVA, des cours sur la sécurité au travail

Deux cours auront lieu en octobre et novembre 2022, il s'agit des cours suivants :

STRESS	Information concernant le module et inscription en ligne sur notre site Internet www.ffe-fbv.ch rubrique formation professionnelle
Date	6 octobre 2022
Heure	15h00 à 17h00
Oratrice	Daniela Witschi
Coût hors TVA	CHF 120.-
Objectif du cours	Apprendre à observer et à évaluer de façon réaliste sa réaction au stress. Analyser des situations stressantes vécues personnellement et apprendre à mieux gérer la pression et les tensions. Recevoir des conseils en vue de développer ses ressources individuelles. Se fixer des objectifs personnels et planifier des mesures concrètes pour mieux gérer le stress.
Public cible	Employés et encadrants

ERGONOMIE – SOULEVER ET PORTER DES CHARGES	Information concernant le module et inscription en ligne sur notre site Internet www.ffe-fbv.ch rubrique formation professionnelle :
Date	9 novembre 2022
Heure	13h30 à 16h00
Intervenant	Charles Burkhardt
Coût hors TVA	CHF 130.-
Objectif du cours	Les collaborateurs établissent leurs propres règles de base pour soulever et porter des charges tout en se ménageant et mettent ces techniques en pratique à leur poste de travail. L'entreprise peut ainsi réduire le risque d'accident et diminuer les absences au travail.
Public cible	Employés et encadrants

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vos inscriptions sur notre site Internet : www.ffe-fbv.ch dans la rubrique de la formation professionnelle.

À vos agendas :

3.9.2022

Entre 9h et 16h, journée portes-ouvertes du site Pole 7 FFE – Pole 7, Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman
Un concours sera organisé pour les machinistes-grutiers avec permis.
Pour plus d'informations, voir la page 7

6 et 13.9.2022

9h à 16h formation BIM à la FFE, Pole 7, Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman
Pour plus d'informations, voir la page 6

6.10. et 9.11.2022

Cours sur la sécurité au travail, en collaboration avec la SUVA
Pole 7, Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman
Pour plus d'informations, voir la page 6

11.10.2022

Journée du Building Innovation Cluster, BIC
Sur le thème de la digitalisation et la réalité virtuelle, quelles avancées dans la construction ?
HEIA-FR, Bd de Pérolles 80, 1700 Fribourg

20.10.2022

10h à la FFE, remise des diplômes de la maîtrise d'entrepreneurs
Pole 7, Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman

1.12.2022

Assemblée générale de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs
Pole 7, Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman

BAECHLER
i n f o r m a t i q u e

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Saisir la balle au bond

Environ 160 000 articles pour la construction, l'industrie et le commerce.

Debrunner Acifer AG
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez
T +41 58 235 32 20



www.d-a.ch

Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 08

JOURNÉE PORTES-OUVERTES DU SITE POLE 7

Venez découvrir notre site POLE 7 lors d'une journée portes-ouvertes, le samedi 3 septembre 2022 de 9h00 à 16h00 à la Route de l'Industrie 71, 1791 Courtaman

Lors de cette journée, vous aurez la possibilité de découvrir certains métiers de la construction, la conduite de machines par le biais d'un simulateur, la formation des apprentis maçons dans le cadre de cours interentreprises mais également la dextérité des machinistes-grutiers (avec permis) dans le cadre d'un concours machinistes/grutiers. Pour les inscriptions à ce concours merci de contacter Mme Delessert par téléphone au 026 460 80 20 ou par e-mail pauline.delessert@ffe-fbv.ch jusqu'au 19 août 2022. Vos enfants sont à la recherche d'un futur métier ? Nous serons là pour répondre aux éventuelles questions sur les professions de maçon/ne, peintre, carreleur/leuse, machiniste, grutier/ière, cuisinier/ière, employé/e en restauration et gestionnaire en intéendance. Toutes ces formations sont présentes sur notre site avec nos partenaires. Lors de cette journée, la SUVA sera présente

en tant que partenaire membre, avec un stand sur la campagne « l'apprentissage en toute sécurité ». Vous trouverez plus d'informations sur : <https://www.suva.ch/fr-ch/prevention/la-securite-systemique/apprentissage-en-toute-securite> N'hésitez pas à venir nombreux avec vos familles ! Un clown, un château gonflable ainsi qu'un bac à sable avec des engins de chantier feront le bonheur de vos enfants. Afin d'éveiller vos connaissances sur les abeilles, plusieurs visites de ruches se trouvant sur le site POLE 7 sont prévues entre 10h00 et 15h00 par le Goût du Miel. Un atelier didactique sera également organisé pour petits et grands. Dans une ambiance musicale, vous pourrez vous restaurer à notre restaurant le Pavé Gourmand avec un savoureux menu de la Bénichon ou simplement une glace maison.

Il vous sera également possible de manger une saucisse ou de déguster une crêpe. À l'entrée de la manifestation, un bon pour une crêpe ou une saucisse ou pour une réduction de CHF 4.- au restaurant ainsi qu'un bon pour une boisson minérale sans alcool vous seront offerts. Cette journée sera égayée par la présence de cors des alpes, d'un jazz band et d'un chœur. Pour celles et ceux qui se rendront en voiture, des parkings seront à disposition. Quant aux personnes désirant se déplacer en transports publics, une navette reliera la gare de Courtepin au site POLE 7. Au plaisir de vous accueillir au sein de ce site fédérateur et innovateur, nous vous souhaitons un bel été !

Le comité d'organisation

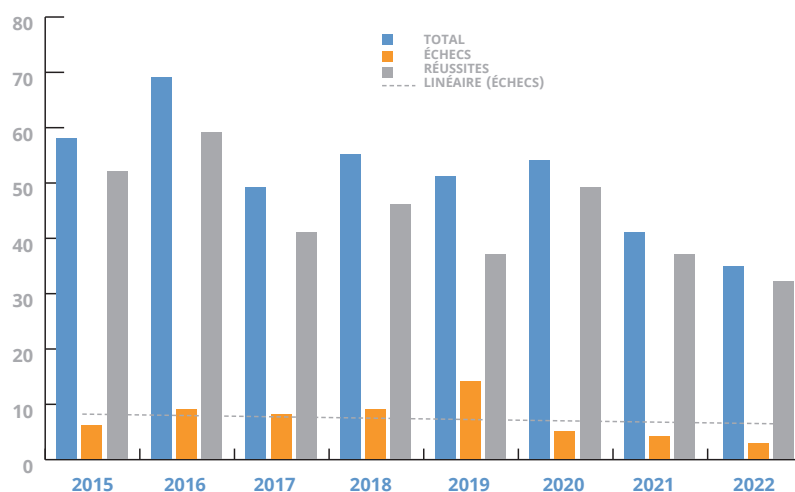


EXAMENS FINAUX APPRENTIS MAÇONS 2022

Nous tenons à féliciter les 32 apprentis qui ont obtenu leur CFC et les 4 apprentis AFP qui ont réussi leurs attestations et nous leur souhaitons plein succès dans leur carrière professionnelle au sein du secteur de la construction.

La Fédération adresse un tout grand merci aux employeurs qui prennent le temps de former la relève et de mettre tout en œuvre pour la réussite de leur apprentissage.

Résultats des examens de maçons depuis 2015



FÉLICITATIONS

à Kévin Théraulaz qui a obtenu le prix de la FFE pour le diplôme de contremaître maçon 2022

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs tient à féliciter Kévin Théraulaz, de Pont-la-Ville pour les résultats obtenus lors du brevet fédéral de contremaître maçon. En effet, il a obtenu la meilleure moyenne du canton de Fribourg et travaille actuellement auprès de l'entreprise Gilbert Brodard et Fils SA à La Roche.

En avril 2022, Germain Wicht, Président de la FFE lui a remis un prix et l'a félicité chaleureusement pour cette réussite. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir et profitons de l'occasion pour féliciter également tous les autres candidats.



Commerce de fer
fribourgeois SA

Votre partenaire pour
la construction!

Centre artisanal
Rte des Daillettes 9-15
1701 Fribourg
T +41 26 422 77 77

Succursale Epagny
Rte des Grands Bois 8
1663 Epagny
T +41 26 913 20 20



www.cdff.ch

Comme chaque année, les examens finaux ont lieu au mois de juin. Cette année, 35 apprentis maçons CFC dont 4 apprentis Art. 32 ainsi que 7 apprentis AFP ont participé aux examens finaux



FÉLICITATIONS

À Camille Schaller, apprentie employée de commerce au sein de la FFE. Après 3 années d'apprentissage au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, notre apprentie, Camille Schaller a terminé son CFC d'employée de commerce. Toute l'équipe de la FFE la félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite plein succès pour son avenir !



75 ANS...



Tous nos compliments au Groupe Grisoni

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs félicite le Groupe Grisoni qui fête cette année ses 75 années d'activité ! C'est l'exemple d'une magnifique réussite façonnée par plusieurs générations de femmes et d'hommes qui ont toujours marché dans la même direction tout en relevant au fil du temps les défis qui les attendaient que ce soit en termes économiques, sociaux, environnementaux ou encore politiques. Bravo à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce succès !



TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 460 81 60
F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51
1541 Sévaz
T 026 663 22 44
F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

HGC



VISITE DES CHANTIERS DE LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE UNIVERSITAIRE ET LA GARE DE FRIBOURG

Le 24 juin 2022, accompagnés de certains de nos membres, nous avons eu l'occasion de découvrir les deux plus grands chantiers actuels de la ville de Fribourg. Cette sortie organisée par l'entreprise de nos apprentis ESR associés nous a permis de voir l'avancée des travaux

Monsieur Castro, technicien au sein de l'entreprise Antiglio, nous a chaleureusement accueillis afin de nous expliquer et nous montrer les points principaux du chantier de la Bibliothèque Cantonale Universitaire. Depuis Janvier 2021, 30 ouvriers œuvrent tant pour les travaux spéciaux que les chefs d'équipes et machinistes afin de terminer les travaux d'ici 2025. Avec un budget de CHF 25 millions toutes taxes comprises CHF 500'000.- ont dû être utilisés afin d'enlever l'amiante qui composait les bâtiments. Les édifices datant de 1970 ont été totalement démolis afin d'optimiser l'extension des surfaces de la bibliothèque. Une partie a également dû être détruite avec des robots afin d'éviter les accidents en cas d'écroulement de l'édifice. Le plus gros travail du chantier consiste à construire une paroi moulée pour retenir le terrain des voisins. Ensuite viendra la construction de deux nouveaux bâtiments dotés de plusieurs étages souterrains. Ce chantier rencontre passablement de problèmes au niveau des accès car la Rue Saint-Michel est extrêmement animée, c'est pour cela qu'une grande partie des matériaux et machines ont dû être livrés tôt le matin afin de ne pas entraver la circulation aux piétons et aux véhicules.

Le chantier de la gare de Fribourg nous a quant à lui été présenté par Monsieur Gross,

chef de projet au sein du groupe Grisoni. Représentant une longueur totale de 1200 m, les travaux s'étendant du Passage Inférieur du Cardinal au parking des Bourgeois. Avec une telle superficie, ce chantier demande une planification très minutieuse. Ayant pour but d'améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite et fluidifier le trafic ferroviaire, le premier coup de pioche a été donné début 2021 et prendra fin d'ici fin 2024. Toutes les infrastructures des voies, poteaux, signaux, panneaux lumineux et marquises seront remplacés. Un chantier d'une telle ampleur demande une organisation minutieuse. En effet, les dates des travaux et des opérations coup de poing ont déjà été planifiées jusqu'en 2024 afin que le trafic ferroviaire soit autant fluide que possible. C'est également pour éviter les perturbations de trafic au maximum que la plupart de ses travaux sont réalisés de nuit. Ainsi un quai sur deux reste toujours disponible. Les modifications de planning ne peuvent plus se faire une fois qu'il a été établi car l'organisation a été approuvée par toutes les parties, les trains et horaires organisés.

Des parois berlinoises ont été construites dans le but d'obtenir la résistance du terrain lors du forage du nouveau tunnel qui va permettre la sortie au niveau du passage inférieur du côté de Beauregard et de

l'Ancienne Gare. Afin que les trains puissent toujours circuler, des ponts de 50 tonnes ont été déposés provisoirement sur les rails.

Ces visites nous ont permis d'apprendre énormément sur toute l'organisation minutieuse dont est constitué un chantier.

*ESR Associés Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs*

*Camille Schaller
Directrice
Apprentie de commerce*



*Amanda Roubaty
Responsable administrative
Apprentie de commerce*



*Guillaume Egger
Responsable financier
Apprenti de commerce*



CRÉATION DE L'ENTREPRISE ESR

À la demande de la direction de la FFE, les apprentis employé(e)s de commerce de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ont créé une nouvelle entreprise interne nommée « ESR » (entrepreneurs, services, responsabilités). Cette entreprise dirigée par les apprentis de la FFE est au service de la FFE pour la réalisation de divers projets tel que l'organisation de visite de chantiers.



SUCCÈS POUR LE SÉMINAIRE « PROTECTION DES SOLS SUR LES CHANTIERS »

Les spécialistes de la construction se sont réunis le 10 juin à Courtaman pour s'informer et échanger sur les bonnes pratiques en matière de protection des sols sur les chantiers

Le séminaire a été organisé conjointement par constructionfribourg, le Service de l'environnement, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et l'Association Fribourgeoise de mandataires de la construction.

La bonne gestion des sols durant les chantiers est essentielle pour préserver leur fertilité et leur qualité. C'est une affaire d'équipe et de responsabilités partagées, tout au long des phases de projet, de l'étude à la restitution de l'ouvrage.

Durant le séminaire Thilo Dürr-Auster du Service de l'environnement a exposé aux 50 participant-e-s le bilan des 34 contrôles effectués sur les chantiers de 2020 à 2022 par l'Inspectorat Chantiers Fribourg. Les résultats révèlent de nombreuses non-conformités, notamment dans le choix des machines, des techniques de décapage et du stockage des matériaux.

Madame Fabienne Favre Boivin, Prof. HES-SO de la filière de génie civil, a quant à elle présenté les faiblesses et les opportunités de

la mise en œuvre de la protection des sols sur les chantiers, en rappelant les rôles, les responsabilités et le savoir spécifique requis des acteurs de la construction. Un grand potentiel d'amélioration existe pour assurer le flux d'informations dans les différentes phases du projet. Par exemple, la qualité et le niveau de détail des appels d'offres est un élément-clé, non seulement pour une exécution réussite, mais aussi pour assurer une concurrence transparente.

Le succès rencontré par ce premier séminaire montre que les spécialistes ont besoin de s'informer et d'échanger sur les bonnes pratiques. Les organisateurs ont dès lors décidé de renouveler l'expérience. Ils se sont de plus engagés à améliorer la gestion des sols durant les chantiers en mettant sur pied un plan de mesures qui comprend notamment l'intégration de la protection des sols dans le programme de formation des machinistes et l'élaboration d'une documentation comme aide à l'exécution.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES
MANDATAIRES DE LA CONSTRUCTION
FREIBURGISCHER VERBAND DER
BEAUFTRAGTEN DES BAUGEWERBES

constructionfribourg
bauenfreiburg

Nos bureaux sont fermés
du 01.08 au 15.08.22

Unsere Büros sind vom
01.08 bis 15.08.22 geschlossen

IMPRESSUM

Rédaction : Pierre-André Bucher, Sylvie Bardy, Blaise Clerc, Pauline Delessert, Florian Muller, Amanda Roubaty, Camille Schaller, Sandrine Simonet, Germain Wicht, Jean-Daniel Wicht

Conception graphique et mise en page : Actalis SA

Photo de couverture et dernière page : FFE

Photos des articles : Keren Bisaz, SUVA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2022 DE LA FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS

Le 2 juin 2022, a eu lieu l'assemblée ordinaire de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs à Remaufens, dans le district de la Veveyse. Comme chaque année, nous avons accueilli nos membres, des entreprises fribourgeoises du domaine de la construction, nos membres honoraires-vétérans ainsi que des invités du monde politiques et quelques partenaires.

Ce fut également l'occasion d'accueillir deux nouveaux membres suisses alémaniques, un membre sympathisant, un membre vétérans ainsi que sept membres honoraires qui ont passé, pour certains, plus de 20 ans au service de la FFE.

Durant cette assemblée, nous avons abordé plusieurs sujets tel que l'amélioration de la

situation liée au Covid mais aussi le nouveau conflit qui touche l'Ukraine et, qui par conséquent, vient à nouveau fragiliser notre secteur ainsi que l'économie suisse et mondiale. En outre, la Fédération a rejoint récemment les réseaux sociaux afin de promouvoir la formation professionnelle des métiers de la construction et de convaincre la jeunesse d'y débuter une carrière.

Durant cette séance, Monsieur Claude Eric Egger, Doyen à l'Ecole Technique de la Construction nous a présenté les nouvelles exigences concernant la formation et la qualification des conducteurs de travaux.

Nous avons également eu le privilège d'assister à une présentation de la Société Suisse des Entrepreneurs transmise par

Monsieur Laurent Widmer, spécialiste en affaires publiques, au sujet du marché de la construction.

Pour terminer, Monsieur Jean-Pierre Doutaz, Président du Grand Conseil Fribourgeois nous a réservé un discours très intéressant concernant différents thèmes d'actualité et notamment de la place importante qu'occupe la construction dans notre canton.

L'assemblée a été suivie d'un apéritif dînatoire confectionné par le Restaurant de l'Avenir que nous profitons de remercier vivement.

Camille Schaller

Apprentie employée de commerce en 3^e année



BAECHLER
i n f o r m a t i q u e

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Saisir la balle au bond

Environ 160 000 articles pour la construction,
l'industrie et le commerce.

Debrunner Acifer AG
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez
T +41 58 235 32 20



www.d-a.ch

Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 08



FORMATION BIM

Proposée par la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs FFE propose une formation modulaire BIM de base pour les cadres des entreprises de construction fribourgeoises. La formation a pour objectif de respecter la terminologie et le contenu de la norme ISO 19650.

La formation est structurée selon les acquis d'apprentissage définis par buildingSMART. La formation est proposée à tous les cadres techniques, aux responsables de projet et aux spécialistes du bureau des méthodes des entreprises de construction.

La formation se déroulera les mardis 6 et 13 septembre 2022 sur le site du POLE 7, centre de formation de la FFE à Courtaman, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation respecte la terminologie et suit le contenu de la norme ISO 19650. Elle est structurée selon les acquis d'apprentissage définis par buildingSMART, soit :

- ▶ Comprendre la définition, la terminologie et les avantages du BIM (Building Information Modelling)
- ▶ Reconnaître les avantages du BIM comparés aux méthodes traditionnelles de livraison de projets
- ▶ Comprendre la gestion de l'information de projet selon la norme ISO 19650
- ▶ Reconnaître la nécessité de solutions ouvertes et interopérables (openBIM)
- ▶ Comprendre les termes et la façon de mesurer la capacité BIM dans une organisation ou une entreprise.

LE COÛT DE LA FORMATION SUR LES 2 JOURNÉES EST DE :

CHF 1'000.– (hors taxe) par personne, frais de repas au restaurant « Le Pavé Gourmand » compris pour les membres de la FFE.

CHF 1'250.– (hors taxe) par personne, frais de repas au restaurant « Le Pavé Gourmand » compris pour les non-membres de la FFE.

Inscription jusqu'au 26 août 2022
sur notre site Internet :
www.ffe-fbv.ch,
menu formation professionnelle.

LA FORMATION MODULAIRE TRAITERA DES ASPECTS SUIVANTS :

Semaine 1 : mardi 6 septembre 2022

Module 1 - Comprendre le BIM

Module 2 - Avantages du BIM

Module 3 - La gestion de l'information selon ISO 19650

Semaine 2 : mardi 13 septembre 2022

Module 4 - openBIM

Module 5 - Capacité BIM

Certification

Module 6 - Le BIM en Suisse

ACTION SUVA CONTRE LES DANGERS DU SOLEIL SUR LES CHANTIERS

SOLEIL : CONSEILS POUR BRILLER SUR LES CHANTIERS

Chaque année, 25'000 cancers de la peau de type non-mélanome sont diagnostiqués en Suisse, un des taux les plus élevés d'Europe. On estime que parmi ceux-ci, 1'000 cas par année sont dus à une surexposition au rayonnement ultraviolet solaire dans le cadre professionnel.

Pour les personnes travaillant à l'extérieur au quotidien comme les charpentiers, couvreurs, jardiniers ou maçons, l'exposition au rayonnement UV naturel est au moins deux à trois fois supérieure que pour un employé de bureau, même en prenant en compte vacances et loisirs.

Il est donc essentiel de se protéger du soleil au travail, en déployant des mesures de protection adaptées et en intégrant la protection contre les UV solaires dans la culture de prévention des maladies professionnelles.

L'ULTRAVIOLET : EXPLICATIONS TECHNIQUES

Les rayons ultraviolets émis par le soleil transportent beaucoup d'énergie mais ne sont pas perceptibles par nos sens. Sans que l'on s'en rende compte immédiatement, ils vont endommager l'ADN de nos cellules et provoquer des lésions, certaines temporaires mais d'autres irréversibles. Les yeux peuvent subir une conjonctivite voire

une opacification irréversible (cataracte) tandis que la peau va brunir, développer des coups de soleil, et en fonction de la dose d'UV reçue, faire apparaître un cancer cutané non-mélanome ou un mélanome malin.

Le rayonnement ultraviolet émis par le soleil peut-être décomposé en trois catégories : Les UV-C à très haute énergie qui sont entièrement absorbés par l'atmosphère, les UV-B à haute énergie qui atteignent en partie la Terre, sont responsables des coups de soleil et sont arrêtés par une vitre, et les UV-A à moyenne énergie qui vont causer un vieillissement de la peau. UV-B et UV-A vont de plus provoquer l'effet de bronzage

et peuvent tous deux mener à des cancers cutanés en cas d'exposition prolongée.

BRONZAGE ET MÉLANINE

Le bronzage est un mécanisme de défense de la peau contre les UV : de la mélanine absorbant les UV est sécrétée par la peau après une forte exposition au soleil, et va partiellement intercepter les UV avant qu'ils n'endommagent les cellules. En pratique, cette protection est insuffisante pour empêcher les coups de soleil et autres lésions possibles par les UV, elle ne fait qu'augmenter légèrement le temps d'exposition avant que des dégâts surviennent. Il est donc tout à fait faux de croire qu'une peau bronzée n'a plus besoin de se protéger du soleil.

L'exposition répétée de la peau au soleil va également avoir pour conséquence son vieillissement prématuré ; après des années d'exposition elle va perdre en souplesse, développer des rides et voir apparaître des taches brunes permanentes.

MOYENS DE PROTECTION

Il est essentiel de se protéger contre le rayonnement ultraviolet dès que l'on est à l'extérieur, y compris par temps couvert ou venteux. En effet jusqu'à 80 % des UV peuvent traverser une couverture nuageuse, et un temps légèrement nuageux peut même augmenter de 15 % le rayonnement UV par réflexion.

La meilleure mesure de protection possible est de ne pas s'exposer aux UV en travaillant à l'ombre ou dans un lieu abrité si cela est possible, par exemple en mettant en place un parasol ou un vélum.

S'il est nécessaire de travailler au soleil, le port de vêtements longs et couvrants permet de protéger sa peau. Tout vêtement protège efficacement contre les différents types d'UV

et offre un indice de protection d'au moins 30. Au contraire d'une crème solaire qui doit être réappliquée toutes les 2 à 3 heures, le port d'un vêtement offre une protection durable sur toute la journée.

Les zones de la peau les plus exposées au risque de cancer sont celles qui sont le plus rarement couvertes, à savoir le nez, les lèvres, les joues, les oreilles, la nuque, le front et le cou. Ce sont également des zones où les dégâts liés au soleil sont particulièrement visibles une fois qu'ils surviennent. L'utilisation de crème solaire et le port d'un chapeau à bords larges ou d'un casque avec visière frontale et protège-nuque est donc extrêmement important pour protéger ces différentes zones.

Entre avril et septembre, le rayonnement UV est nocif et il faut appliquer généreusement et régulièrement de la crème solaire (indice 30 minimum) sur les parties du corps exposées, sans oublier les lèvres.

Durant les mois de juin et juillet, il faut éviter de travailler au soleil entre 11h et 15h en adaptant les horaires de travail : c'est durant cette période que les deux tiers des UV quotidiens atteignent le sol et que les lésions surviennent le plus vite.

ACTIONS ET CONTACTS

La protection des travailleurs contre les UV du soleil est un axe prioritaire du programme de la SUVA 2020+, avec pour objectif que d'ici 2030, la majorité des personnes travaillant en extérieur en Suisse prennent des mesures de protection adaptées contre l'exposition aux ultraviolets.

Pour parvenir à cet objectif, diverses activités sont en cours ou en préparation dans les domaines de la prévention, de la médecine du travail, du conseil et de l'exécution.

Le module de prévention « Soleil : protection contre les UV » a été développé par la SUVA

pour aider les entreprises à mettre en œuvre en pratique des mesures de protection.

Ce module peut être organisé en toute autonomie par les entreprises ou bien avec le soutien d'un spécialiste de la SUVA. Depuis 2021, ce module intègre dans sa version avec spécialiste SUVA l'utilisation d'une caméra UV, qui permet de voir les signes invisibles du vieillissement de la peau dû au soleil, ainsi que de constater l'efficacité de la crème solaire.

La SUVA organise depuis plusieurs années un tour UV, au cours duquel des actions de sensibilisation sont organisées dans de nombreux chantiers des secteurs de l'horticulture et de la construction.

Nous sommes également en préparation d'un programme de dépistage à grande échelle des cancers de la peau chez les personnes de plus de 55 ans ayant reçu une surexposition au rayonnement UV du fait de leurs activités professionnelles.

Des contacts réguliers sont organisés entre la SUVA et les branches professionnelles concernées par la protection UV des personnes travaillant à l'extérieur. Les personnes particulièrement en contact sont le soussigné et Claude Chappuis (consultant en offre de prévention). Les questions spécifiques à la branche des maçons peuvent être adressées à la SUVA, Secteur génie civil et bâtiment, Lausanne, tél. 021 310 80 40, e-mail : genie.civil@suva.ch.

La mise en place de mesures de protection des travailleurs contre les UV sera dès 2023 intégrée aux points contrôlés par la SUVA à l'occasion des visites d'entreprises et de chantiers dans son rôle d'organe d'exécution.

*Florian Muller, Secteur Sécurité, santé au travail,
Spécialiste radioprotection*



LA FFE AU SERVICE
D'UNE PROFESSION

DER FBV IM DIENSTE
EINES BERUFES

À tous ses lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite un bel été.

Der Freiburgische
Baumeisterverband wünscht
allen Lesern
einen schönen Sommer.



FFE-FBV

Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman
Tél. 026 460 80 20
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch

